

UJURD'H

LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES





Depuis octobre 2016, la maison du projet a un nouvel animateur. C'est désormais Fabio Pisano, un jeune urbaniste marseillais, qui accueille les habitants de la Savine, du Vallon des Tuves et des guartiers environnants. N'hésitez pas à aller le voir. Il vous attend! Pour vous présenter le renouvellement urbain du quartier, répondre à toutes vos questions — projet urbain, espaces publics, nouvelles constructions, chantier, calendrier — ou vous orienter vers d'autres personnes compétentes. >> PAGE 3



À L'ÉCOUTE DES VALLONS ET DES BORELS

Le projet de renouvellement urbain concerne autant la Savine que les Vallons ou les Borels. Une enquête a donc été lancée par le CERFISE dans ces deux secteurs en interrogeant un panel d'une trentaine d'habitants, propriétaires ou locataires. Ils ont raconté comment ils vivent leur quartier et l'imaginent à l'avenir, leurs impressions, espoirs, craintes... Autant d'informations qui aideront les partenaires du projet urbain dans la poursuite de leur travail. Deux enquêtes similaires ont déjà été effectuées par le passé auprès d'habitants de la Savine, locataires de LOGIREM.

L'école maternelle en chantier



Les travaux de rénovation de l'école maternelle de la Savine ont démarré début novembre et s'étaleront sur six ou sept mois. Trois nouvelles salles de classes maternelles accueilleront donc les élèves à la rentrée 2017. Pendant toute l'année scolaire en cours (2016-2017), les enfants des classes concernées par le chantier, ceux de la grande section de maternelle, sont hébergés dans le bâtiment de l'école élémentaire, au premier étage, au sein d'un espace aménagé pour eux. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur ces travaux à la maison du projet.

La Savine à la rencontre du Vallon des Tuves



Le bailleur Immobilière Méditerranée s'apprête à réaliser deux nouveaux programmes résidentiels qui font partie du projet de renouvellement urbain de la Savine -Vallon des Tuves.

Le premier offrira 27 appartements en un seul bâtiment dénommé « Proue ». Celui-ci s'implantera à l'angle du chemin du Vallon des Tuves et du boulevard de la Savine, voisin du futur centre social, et marquera visuellement l'entrée de cette voie, grâce à son architecture rappelant l'avant d'un bateau.

L'autre programme, baptisé « Bosphore », se situera à l'angle du boulevard du même nom et du chemin du Vallon des Tuves. Il comportera deux petits immeubles, totalisant 39 appartements et disposés autour d'une cour centrale privative plantée. Cette cour donnera accès aux halls d'immeubles et au parking situé en sous-sol.

Les permis de construire de ces deux opérations ont été déposés dans le courant du mois de décembre 2016. les travaux démarreront en décembre 2017 pour "Proue" et en avril 2018 pour "Bosphore". Les nouveaux logements devraient être livrés en 2019, au terme d'environ 18 mois de travaux. Une partie de ces logements sera dédiée au relogement des habitants de la Savine.

Ces nouveaux bâtiments se développent sur 3 à 5 étages avec des paliers desservant un nombre limité d'appartements. Ce choix d'une construction à « taille plus humaine » est une volonté forte des habitants du quartier. Tous les logements bénéficient de terrasses ou balcons confortables ainsi que d'une double exposition, ce qui favorise la ventilation naturelle et la pénétration de la lumière. Tous les logements disposent également d'une place de stationnement en sous-sol, dans un parking réservé aux résidents.

Les nouveaux immeubles s'ouvriront sur des espaces publics piétons confortables.

Sur le plan de l'écologie, « Proue » et « Bosphore » se veulent exemplaires. Les nouveaux immeubles présentent une consommation énergétique inférieure de 10% à celle recommandée par la réglementation thermique en vigueur. Une performance qui leur permet d'obtenir la certification NF Habitat HQE (haute qualité environnementale), marque d'excellence dans ce domaine.

Enfin, au rez-de-chaussée des immeubles, on trouvera des locaux commerciaux tout neufs. Ceux-ci accueilleront dans un premier temps la pharmacie et la boulangerie grâce au transfert des commerces existants. S'y ajouteront, demain, d'autres activités et services.

« PROUE » ET « BOSPHORE » **66 NOUVEAUX APPARTEMENTS** LIVRAISON:

- PROUE >>> MI-2019,
- BOSPHORE >>> FIN 2019



• Nouveau projet de renouvellement Patrick Germe suite à la découverte par l'association Regards Croisés urbain de l'architecte – urbaniste l'Oliveraie, au Vallon des Tuves Travail de mémoire réalisé Livraison de la résidence

de concertation thématiques Lancement des comités • Une trentaine d'ateliers

d'amiante

Cadre de Vie

Approbation par l'ANRU

• Lancement du nouveau dispositif Ouverture de la Maison du Projet

• Livraison de 41 logements locatifs de concertation

sociaux à Saint-Antoine (15º arr.) 49 logements locatifs sociaux 27 logements locatifs sociaux à Château Gombert (13° arr.) au Chemin de Bizet (16º arr.) (Logirem) Lancement de la réhabilitation de la

 Lancement des travaux du groupe Petite Savine

Livraison de logements locatifs

sociaux Carré Saint Lazare (3e arr.)

locatifs sociaux à la Cabucelle • Livraison de **51 logements**

(15° arr.)

LA CABUCELLE, UNE DÉCOUVERTE

Comment envisager son relogement? Se projeter dans l'un des bâtiments construits sur le quartier Savine – Vallon des Tuves? Faire le choix de s'installer dans un nouveau Pour aider les habitants à y voir plus clair, le CERFISE, LOGIREM et MRU ont organisé le 17 octobre dernier une permettront à certains foyers de se reloger.

La visite a permis de faire découvrir la Cabucelle à une quinzaine de résidents de la Savine et de leur donner les commun. La station de métro Capitaine Gèze qui sera mise en service en 2018, se situe à seulement 200 m environ de la résidence Livi!

grâce aux rencontres organisées avec Arborescence (une propose différentes activités pendant l'année, et c'est un Certains ont remarqué l'importante offre de formation

professionnelle dans le quartier et ses environs, tout neuriat. Tous ont été informés des apports, à long terme, et des services pour améliorer le quartier. Cette grande du Parc des Aygalades.

Bref, le quartier ne manque pas d'atouts. Cependant, de la Cabucelle. Un outil indispensable pour se familiariser encore plus avec le quartier.

Pour visiter les nouveaux logements, n'hésitez pas à contacter vos interlocutrices LOGIREM, Nicole Lhonore et Laura Moiroux (contacts en page 4).



Du nouveau pour la maison du projet



« J'invite les habitants de La Savine à visiter la maison du projet. La porte est grande ouverte et la parole y est libre! Venez découvrir le projet, nous donner votre avis, raconter votre vie dans le quartier, discuter avec d'autres habitants... »

Fabio Pisano

Fabio Pisano, le nouvel animateur de la maison du projet, n'est pas arrivé là par hasard. L'an dernier, à l'occasion de son stage de fin d'études, il a réalisé avec le CERFISE (l'agence en charge de la concertation) un travail approfondi sur la mémoire de la Savine et des Vallons. En rencontrant les habitants et en fouillant les archives, il a recueilli photos et souvenirs du quartier. Des ateliers seront proposés autour d'une présentation de ce travail.

Et lorsque Mohamed, l'animateur précédent de la maison du projet, a quitté son poste en septembre, Fabio l'a remplacé. La maison du projet est son premier vrai travail et il a de quoi s'occuper! Prochainement, en partenariat avec l'association « Les clés de la cité », les enfants de deux classes de l'école primaire de La Savine et d'une classe du Vallon des Tuves seront invités à participer à des activités ludiques liées à l'histoire et à l'avenir du quartier. À travers la réalisation de maquettes, de dessins, d'enquêtes, ils raconteront comment ils l'imaginent dans le futur mais redécouvriront aussi son histoire. Un deuxième projet est en cours de montage avec le collectif « Les mille pattes », qui propose aux Marseillais des balades mettant en valeur le patrimoine et l'histoire des habitants des 15e et 16e arrondissements.. Cette action donne lieu, dès à présent, à des rencontres entre les habitants de la Savine et ceux des quartiers alentours, mais aussi plus éloignés, pour créer un parcours sur le territoire. Au quotidien, la maison du projet poursuit parallèlement ses activités. Elle accueille les habitants du mardi au vendredi de 14h à 18h (horaires d'hiver) et de 10h00 à 12h le mercredi. Elle les invite aussi chaque jeudi à 17h au Réhabili-thé : une discussion libre sur le projet de renouvellement urbain et le cadre de vie autour d'un thé.

 Livraison de 80 logements locatifs Livraison de 65 logements locatifs Transfert d'une partie du centre **sociaux** « Couronne » (Logirem) **médical** dans des locaux neufs Installation de la PMI en rez sur **le boulevard de la Savine** de classe maternelle sur site de-chaussée de l'immeuble « **sociaux** « École » (Logirem) Premiers aménagements

sportifs et récréatifs à La Savine Installation des équipements

 Premiers aménagements du parc Démolition des bâtiments G2, J

 Installation du terminus urbain du canal

• Élargissement du chemin de la Nature et de l'Étoile Livraison de la Maisor du Très Grand Bus B2

du Vallon des Tuves

oublics (école, dojo), les activités <u>programmes restent à imagine</u> **du projet**. Plusieurs secteurs el du quartier, les équipements logements en partie haute économiques et services

l**ocatifs sociaux** au Vallon des Livraison de 66 logements Livraison du centre social et de la **crèche**

de proximité.

important au carrefour Bosphore Un espace commercial plus Vallon des Tuves : boulangerie (Immobilière Méditerranée) pharmacie, supérette

PETITE SAVINE ET CHEMIN DU VALLON DES TUVES

Les avancées du dialogue

Quatre rencontres ont eu lieu depuis l'automne au sujet des aménagements sur le secteur Vallon des Tuves et Petite Savine.

L'une a réuni MRU, LOGIREM, les habitants de la Petite Savine et le CIQ des Trois Vallons. Une autre a eu lieu entre le Collectif du Vallon des Tuves et Arlette Fructus, présidente de MRU. Enfin les deux dernières, réunions publiques, se sont tenues en Mairie de secteur avec tous les élus concernés, Yves Rousset préfet délégué pour l'égalité des chances, Gilles Servanton directeur départemental des territoires et de la mer, et les services de la Métropole Aix-Marseille Provence. Elles portaient plus particulièrement sur la nouvelle liaison entre la Savine et le Vallon des Tuves.

Parmi les différents sujets, ont été abordés la sécurité des habitants pendant le chantier et les conditions de circulation pendant et après les travaux. Voici, point par point, les résultats du dialogue avec les habitants de la Savine et des Vallons.

TRAVAUX DE LA PETITE SAVINE

La réhabilitation de la Petite Savine se déroule depuis fin 2016 jusqu'en 2019. Plusieurs réunions entre Logirem et les locataires ont permis de préciser le programme de travaux. Le chantier de désamiantage du bâtiment F1 fonctionne entre 7h00 et 20h00. Afin de respecter la tranquillité du voisinage, il a été demandé aux entreprises de réaliser les travaux les plus bruyants entre 9h et 17h. De même, la grue ne sera pas éclairée (ce n'est pas obligatoire) pour éviter de gêner le voisinage. LOGIREM s'engage à ne pas faire circuler les camions du chantier aux heures d'entrée et sortie des écoles. Les élèves seront ainsi en sécurité. De plus, le bailleur propose de réaliser un bulletin d'informations à destination des établissements scolaires situés à proximité du chantier. Concernant le désamiantage, trois organismes (la CARSAT, l'ARS, les contrôleurs SPS) vont suivre le chantier pour vérifier le plus strict respect des procédures.



Une plateforme d'écoute de LOGIREM a été mise en place début octobre. Vous pouvez contacter le 04 86 57 94 94 pour poser des questions au sujet du chantier de la Petite Savine et signaler des inconvénients ou des nuisances. Vous pouvez aussi en parler à l'animateur de la Maison du Projet qui fera remonter vos demandes au bailleur.

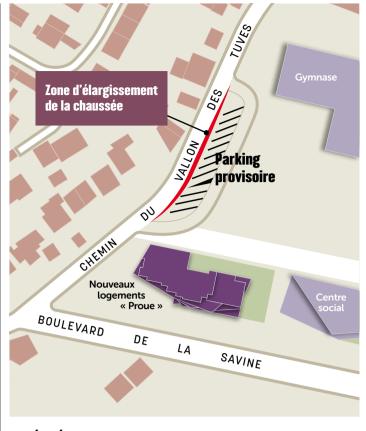
Conformément à la réglementation en vigueur, les matériaux chargés en amiante seront déposés à part dans des sacs spéciaux évacués régulièrement en décharge spécialisée (à proximité de Bellegarde). Le désamiantage du F1 se terminera en mars 2017. Des expertises sur les bâtiments ont été conduites et ce qui doit être retiré est précisément connu.

VOIE NOUVELLE DE LIAISON ENTRE LA SAVINE ET LE CHEMIN DU VALLON DES TUVES

L'ANRU, qui finance la rénovation urbaine, impose de créer une ouverture à la Savine pour sortir de la situation de cul-desac. Cette exigence se fonde sur des impératifs de sécurité et de désenclavement, qui sont des principes fondamentaux de l'ANRU. Une voie à double sens de circulation est demandée par l'ANRU. Les précédents numéros du journal (n°7 à 9) ont détaillé la solution envisagée; celle-ci a évolué au fil du temps avec la concertation menée depuis un an. La proposition consiste à réaliser une nouvelle voie avec une pente moyenne à 10 %, (jusqu'à 14 % en partie haute), avec plusieurs virages très prononcés, empêchant ainsi une circulation trop rapide des véhicules. On est bien loin de la pente de la traverse Béranger

actuelle qui atteint jusqu'à 20 % et qui est en ligne droite! Le 8 décembre a été organisée en Mairie de secteur une réunion sur le sujet. Il a été décidé que les techniciens et les associations impliquées poursuivent l'examen de tous les scénarios de désenclavement possibles afin de retenir le meilleur. Une nouvelle réunion était programmée le 16 janvier pour rendre compte de ce travail.

Les participants proposent qu'une autre hypothèse soit étudiée : une voie plus au nord qui relierait la Savine au chemin du Vallon des Tuves (débouchant en face du n°103). Les deux hypothèses seront ensuite comparées pour retenir d'ici l'été la plus avantageuse.



LE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU VALLON DES TUVES : SÉCURITÉ ET CONFORT AVANT TOUT

La voie aura une largeur moyenne de 14 m. Côté pavillons, un trottoir de 1,5 mètre au minimum sera créé. Il sera bordé de stationnements et de bandes plantées sur une largeur totale de 2 mètres. La chaussée présentera une largeur moyenne de 5,5 mètres. Côté Savine, la voie sera bordée d'un trottoir de 2,3 mètres de large et d'une piste cyclable de 1,5 mètre. Au carrefour avec la traverse Courtès, une plateforme surélevée sera réalisée afin de ralentir la vitesse des véhicules. Les arbres existants entre le Vallon des Tuves et les bâtiments F seront sauvegardés. À terme, l'élargissement du chemin du Vallon des Tuves permettra de mieux circuler, avec plus de sécurité pour les véhicules comme pour les piétons. L'élargissement implique de récupérer une bande de terrain sur des propriétés privées, conformément au Plan Local d'Urbanisme approuvé.. Des discussions ont

interrogera les propriétaires concernés sur les solutions pour la reconstruction des clôtures. Une reconstruction à l'identique est évidemment possible.

En accompagnement du projet, et à la demande du collectif du Vallon des Tuves, MRU et la Métropole se sont rendus sur place pour identifier les zones où des aménagements de sécurité complémentaires pourraient être réalisés. C'est le cas notamment du « double mur » au niveau du n°111 de la Traverse Courtés, dont la démolition améliorerait la visibilité du carrefour. Ces demandes sont à l'étude par la Métropole et une réponse sera faite au collectif.

Les travaux d'élargissement du chemin du Vallon des Tuves entre le boulevard de la Savine et le gymnase ont été réalisés début février 2017. À la demande des habitants, un parking provisoire a été créé à l'occasion de ce chantier.

LE STATIONNEMENT DANS ET AUTOUR DE LA PETITE SAVINE

été engagées par Soléam qui

Le nombre de places de stationnement est augmenté. La Petite Savine bénéficiera de 104 places de parking (au sein de la résidence) pour 104 logements, alors qu'elle ne comptait auparavant que 90 places pour 125 logements.

En plus, 10 places de stationnement public seront créées à proximité de la Petite Savine, le long du chemin du vallon des Tuves. Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille Tél.: 04 91 14 56 70

Responsable de la publication : Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine Conception éditoriale : À vrai dire la ville Graphisme : Flgraf / François Lemaire Imprimé à 2 500 exemplaires par l'imprimerie CCI, Marseille.

RELOGEMENT



Des permanences régulières vous sont proposées par LOGIREM :

- · les mercredis, de 14h00 à 16h00, au bureau de gestion LOGIREM bâtiment E3
- · les vendredis, de 9h30 à 12h00, par téléphone

Depuis le 3 octobre 2016, vos interlocutrices LOGIREM pour le relogement sont :

- Mme Nicole LHONORE (06 19 02 45 51 /04 91 28 01 79)
- Mme Laura MOIROUX (06 03 65 27 33/04 91 28 03 94)





